

# NEWS

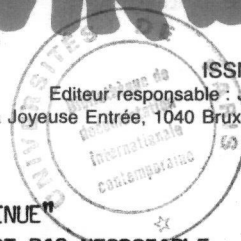
Bi-mensuel

n° 112  
1-15 mai 1988

B.D.I.

# SOLIDARNOSC

ISSN 0771-9388  
Editeur responsable: Jerzy Milewski  
9, av. de la Joyeuse Entrée, 1040 Bruxelles Belgique



## "NOUS N'AVONS PAS GAGNE CETTE FOIS MAIS NOTRE LUTTE CONTINUE" LES OUVRIERS ADRESSENT UN MESSAGE: LE DROIT DE NSZZ "SOLIDARNOSC" N'EST PAS NEGOCIABLE

Depuis des années, NSZZ "Solidarnosc" a souligné que la politique des autorités remplaçant la réforme par l'inflation (des hausses de prix suivies de rapides concessions salariales) ne peut avoir que des conséquences désastreuses. Les responsables du Syndicat, conscients de leur responsabilité quant au sort du pays enfoncé dans la crise, ont souvent répété leur réticence à appeler à une grève générale. Néanmoins, ils soulignaient que les ouvriers ont droit à des salaires décents pour leur travail et que le Syndicat soutient leurs justes protestations. Leurs appels répétés à un dialogue, seule voie d'une solution réelle de la crise, sont restés sans réponse. Et ainsi, l'inévitable est advenu. Les ouvriers ont décidé qu'ils ne pouvaient plus tolérer passivement la poursuite du déclin économique et la chute drastique de leur niveau de vie provoquées par l'indolence du gouvernement qui par des hausses draconiennes de prix tente d'éviter la catastrophe à sa manière. Ils en ont également eu assez des promesses de démocratisation du gouvernement alors que demeure le rejet brutal du pluralisme syndical et social, couplé aux violations des droits humains fondamentaux.

Le 21 avril, un meeting de cinq mille ouvriers des Aciéries de Stalowa-Wola a déclenché une vague de grèves qui pendant près de trois semaines ont constitué la plus importante confrontation en Pologne depuis décembre 1981. Elles se sont finalement achevées quand le 10 mai, les grévistes des Chantiers Navals de Gdansk ont décidé que cette fois la victoire n'était pas encore possible. Des grèves brèves, d'un jour ou de quelques heures, ont été déclenchées dans de nombreuses usines à travers le pays, notamment: les transports urbains de Bydgoszcz, Inowroclaw, Szczecin; des industries comme "Dolmel" et "Pafawag" à Wroclaw, l'usine de tracteurs "Ursus" près de Varsovie, les Aciéries de Bochnia, les ports et chantiers navals de Gdansk et Szczecin, des usines textiles à Lodz, des mines de Silésie et les mines de soufre de Lubin. On estime qu'environ 50 mille ouvriers étaient en grève chaque jour. Bien que dans la plupart des autres entreprises, des grèves ne se sont pas matérialisées, néanmoins, le processus normal de production n'était pas possible parce que les ouvriers exprimaient leur mécontentement en travaillant au ralenti. Les autorités ont veillé à étouffer la vague croissante de protestation en promettant de rapides concessions salariales et même en annonçant immédiatement de substantielles hausses des rémunérations. C'est avec la grève des Aciéries "Lénine" de Nowa-Huta (plus de 30 mille ouvriers) lancée le 26 avril, que les autorités ont durci leur position en refusant non seulement d'accéder aux demandes salariales mais aussi en excluant toute négociation avec le Comité de Grève de NSZZ "Solidarnosc". Le 5 mai, aux premières heures, les unités anti-émeutes de la police ont envahi les Aciéries de Nowa-Huta, brisant la grève par la force. 10 des 16 membres du Comité de Grève ont été arrêtés et des dizaines de grévistes ont été sévèrement blessés. Si la violence policière a brisé la grève, la production à l'Aciérie de Nowa-Huta est virtuellement à l'arrêt, les ouvriers ayant répondu à l'appel du Comité clandestin de Grève pour une grève au ralenti.

Le 2 mai, le syndicat NSZZ "Solidarnosc" des Chantiers "Lénine" de Gdansk a déclenché une grève de solidarité avec les métallurgistes de Nowa-Huta. Le Comité de Grève de 12 membres a formulé les revendications suivantes: 1. une augmentation salariale de 15 à 20 mille zlotys par mois; 2. la relégislation de NSZZ "Solidarnosc"; 3. la libération des prisonniers politiques (une liste de 19 noms); 4. la réintégration des travailleurs licenciés pour activités syndicales; 5. la garantie de sécurité pour les membres du Comité de Grève et tous les grévistes. Les buts fondamentaux de la grève ont été exposés par Alojzy Szablewski, président du Comité de Grève et dirigeant de la cellule clandestine de NSZZ "Solidarnosc" des Chantiers depuis 1981, dans un communiqué du 7 mai: "Notre grève actuelle est incomparablement plus difficile que celle que nous avons lancée en Août 1980. Nous sommes encerclés par la police anti-émeutes. A l'intérieur des Chantiers, nous nous sentons comme des personnes sans défense dans une forteresse assiégée.

Nous n'aimons pas faire grève; nous voulons travailler. Comment alors lutter pour le droit de notre Syndicat NSZZ "Solidarnosc" à une exigence légale? Ce droit fondamental est garanti par la Convention 87 de l'OIT ratifiée par la Pologne il y a plus de 30 ans. Les autorités devraient interrompre le développement de la crise, prendre cette question en considération et entreprendre des négociations. Nous ne demandons pas beaucoup. Sur nos 5 revendications, 4 n'entraînent aucune charge financière pour l'état.

La question de la relégislation de NSZZ "Solidarnosc" est-elle réellement un obstacle pour les autorités? "Solidarnosc" ne vise pas le pouvoir mais veut défendre les intérêts des travailleurs sans diktats d'en-haut.

Nous respectons les différences de points de vues; nous demandons le pluralisme. L'expérience nous enseigne

4°P 12007

que l'élite dirigeante, changée à plusieurs occasions, a reconnu des "erreurs et déviations". Cependant, le prix de ces erreurs a toujours été payé par la population. C'est pourquoi nous disons: assez de telles expériences. Nous appelons des réformes fondamentales et demandons la relégislation de NSZZ "Solidarnosc" sans lequel notre pays ne peut être sauvé".

Près d'un millier de travailleurs ont participé jusqu'au bout à une pacifique grève d'occupation des Chantiers, encerclés par d'importantes forces de police empêchant tout approvisionnement des grévistes en vivres et médicaments. Après 9 jours, le Comité de Grève, en accord avec la volonté de la majorité des grévistes, a mis un terme à la grève, diffusant ce dernier communiqué:

Nous avons pris la décision souveraine de quitter les Chantiers Navals sans accord avec le pouvoir, dont l'attitude a empêché tout compromis. Nous n'avons pas fait la grève pour nous-mêmes et nous n'allons pas mendier dans notre propre pays. Cette fois, nous n'avons pas réussi à vaincre. Nous ne sortons pas des Chantiers en triomphant mais nous sortons la tête haute, convaincus de la nécessité et de la justesse de notre protestation contre les relations en vigueur en Pologne, contre la façon dont nous sommes traités qui porte atteinte à notre dignité, contre l'arrogance du pouvoir responsable de la misère de la Pologne et de ses citoyens.

Le pays est enfoncé dans la crise. L'économie est mourante. De nombreux Polonais ne voient aucune perspective de vie dans leur propre pays. L'état est toujours considéré par les gouvernants comme leur propriété. La persistance d'un tel état de fait entraîne le risque d'une catastrophe nationale. On ne peut y rester indifférent. Notre grève est un moment important dans le sens du rétablissement de la conviction qu'il faut lutter pour gagner - gagner pour la Pologne, pour en écarter les dangers que ne peut résoudre le pouvoir qui ne parvient pas à trouver un langage de dialogue avec la société.

Les travailleurs de Nowa-Huta et nous, des Chantiers Navals de Gdansk, avons remporté un succès sans prix. Après plusieurs années de passivité et de sentiment de désespoir, la société polonaise renait. Avant tout, la jeunesse qui comprend mieux qu'il y a quelques mois la nécessité d'entreprendre une lutte pour ses droits. La fin de la grève sans conclusion d'accord est la preuve que la paralysie politique, sociale et économique de la Pologne persiste, que la crise s'amplifiera encore et que sa solution est toujours à trouver. Nous n'abandonons pas la lutte pour NSZZ "Solidarnosc". La jeune génération de travailleurs et d'étudiants a ouvert en ces jours un nouveau printemps de "Solidarnosc". Nous demeurons fidèles au slogan de notre grève: il n'y a pas de liberté sans "Solidarité".

Les Chantiers Navals de Gdansk, le 10 mai 1988, le Comité de Grève.

LECH WALESA s'est joint aux ouvriers grévistes des Chantiers le 3 mai assumant la fonction de conseiller du Comité de Grève. Dès avant la grève aux Chantiers de Gdansk, en tant que Président de NSZZ "Solidarnosc", il a lancé les appels suivants, le 30 avril 88:

#### 1. AUX AUTORITES DE POLOGNE

De la déclaration du porte-parole du gouvernement, il ressort que le pouvoir envisage la possibilité d'utiliser la force contre les travailleurs. Je mets en garde contre le retour à la politique de la terreur qui doit soit-disant défendre la réforme et en réalité sert à protéger le mode de direction qui a conduit la pays à la ruine. J'appelle le pouvoir à garder du bon sens et en même temps, j'appelle tous les travailleurs du pays à manifester leur solidarité avec les travailleurs de Nowa-Huta et de Stalowa Wola au cas où la force serait utilisée contre eux.

#### 2. AU MOUVEMENT SYNDICAL INTERNATIONAL

Je demande au mouvement syndical international d'entreprendre toutes les démarches possibles en défense des travailleurs des Aciéries de Nowa-Huta et Stalowa Wola. Les usines polonaises sont à nouveau menacées par la terreur. Beaucoup dépend de votre attitude. Nous savons que comme par le passé, les travailleurs de Pologne peuvent compter sur votre aide.

#### 3. AUX GOUVERNEMENTS DES PAYS DEMOCRATIQUES

J'appelle tous les gouvernements des pays démocratiques à s'opposer par tous les moyens pacifiques à l'utilisation de la force par les autorités de la RPP contre les travailleurs grévistes. La violence n'ouvrira pas la voie des réformes, elle ne fera que renforcer le système qui a conduit notre pays à une crise chronique. Seule une Pologne profondément démocratisée peut trouver un équilibre politique et démocratique et devenir un élément de stabilisation en Europe.

#### 4. MESSAGE AUX TRAVAILLEURS POLONAIS POUR LE 1er MAI

Je vous demande de témoigner votre solidarité avec les métallurgistes grévistes de Nowa-Huta. Pensez-y en retournant au travail lundi. Notre devoir est de soutenir les justes demandes avancées par nos collègues de Nowa-Huta.

#### DECLARATION DE LA COMMISSION NATIONALE EXECUTIVE (KKW) DE NSZZ "SOLIDARNOSC"

Une vague de grèves s'étend sur le pays. Les actions des travailleurs d'entreprises aussi importantes que les Aciéries "Lénine" de Nowa-Huta, les Chantiers Navals "Lénine" de Gdansk, les Aciéries de Stalowa-Wola,

prouvent que ce ne sont pas seulement là des conflits locaux mais qu'ils concernent l'ensemble du pays car la cause de ces actions est la crise économique nationale et l'absence de pratiques réformistes telles qu'elles créeraient pour tous une atmosphère annonçant une perspective d'avenir. Nous nous trouvons à l'approche d'un danger menaçant les bases de notre existence nationale. Une des exigences du moment est la définition claire des mesures indispensables. La KKW de NSZZ "Solidarnosc" attend une solution adéquate des conflits et la satisfaction des revendications justifiées des travailleurs. Nous déclarons que:

1. La politique répressive a connu un fiasco. La seule voie de résolution des conflits sociaux sont les accords sociaux et le dialogue dans l'esprit de Août 1980, en excluant l'usage de la force. 2. Le système économique et politique actuel n'est pas en mesure de faire face à la situation. Le besoin de réformes profondes, fondamentales est ressenti partout alors que la Pologne perd du temps en ne les introduisant pas. L'engagement de modifications de l'organisation de la vie publique et l'introduction de véritables réformes économiques sont également indispensables. 3. La reconnaissance des droits fondamentaux des personnes et des groupes sociaux, une réforme démocratique des structures politiques sont essentielles pour rendre aux Polonais le sens de leur responsabilité face au sort de leur propre pays. Une grande et véritable ouverture politique est nécessaire. L'insuccès de la réforme menée jusqu'ici par le gouvernement indique avec force la nécessité du rétablissement du pluralisme syndical et social. La légalisation de NSZZ "Solidarnosc" est une nécessité brûlante. 4. Depuis 1981, on n'a jamais eu aussi largement conscience qu'aujourd'hui que la crise polonaise ne peut être vaincue qu'avec nos propres forces. Il s'agit de la lutte contre l'inflation, de la lutte contre la récession économique et de la lutte contre le processus d'appauvrissement de larges couches de la société. Un accord anti-crise ne peut intervenir que si les deux pôles de la société entreprennent une action pour le bien commun du pays, avec la conviction que l'avenir de la Pologne est menacé. 5. Nous sommes convaincus que la Pologne, pays d'entente et de dialogue, peut compter non seulement sur l'estime et la sympathie des autres pays mais aussi sur une aide économique et financière qui alors et alors seulement ne serait pas gaspillée. Le conflit actuel exige des solutions polonaises et elles seules peuvent être la base d'une véritable stabilisation du pays. Cela est dans l'intérêt de l'Europe et du monde. De plus, cela favorise les processus de restructuration et de démocratisation annoncées en URSS et dans d'autres pays. L'actuelle stagnation politique des autorités de la République Populaire de Pologne constitue un frein à la réalisation de ces processus. L'attitude courageuse des travailleurs de Nowa-Huta a rendu publique l'état dramatique de notre pays. La protestation ouvrière doit engendrer un nouvel avenir civil pour les Polonais et pour la Pologne.

Lech Walesa, président de NSZZ "Solidarnosc" et la KKW de NSZZ "Solidarnosc", le 2 mai 1988.

LA COMMISSION NATIONALE DE COORDINATION (KKW) DE NSZZ "SOLIDARNOSC" a appelé le 9 mai les membres et sympathisants du Syndicat à:

1. organiser dans tout le pays des actions de solidarité de différents types, y compris des grèves d'une durée définie; 2. déclarer l'état de préparation à la grève dans toutes les régions; 3. en raison des nombreuses interpellations, arrestations de militants syndicaux, mettre en place des structures d'urgence et assurer une rotation appropriée; 4. entreprendre immédiatement des actions de solidarité pour assurer l'aide aux familles des personnes poursuivies ainsi qu'aux grévistes et aux travailleurs licenciés.

#### COMMUNIQUE DE LA COMMISSION D'INTERVENTION ET DE LEGALITE DE NSZZ "SOLIDARNOSC"

Une vague de grèves se répand sur le pays. Les travailleurs utilisent de cette façon leur droit fondamental à défendre leurs propres intérêts. Ils protestent parce que les charges de l'incompétence du pouvoir et les charges des pseudo-réformes sont reportées sur la société, entraînant une réduction systématique du niveau de vie des travailleurs. De ce fait, nous déclarons ce qui suit: la Commission d'Intervention et de Légalité de NSZZ "Solidarnosc" confirme les engagements qu'elle a pris, de payer aux personnes poursuivies, licenciées des allocations d'un montant correspondant au salaire moyen avec primes et compléments pendant une période de six mois ou jusqu'au moment où sera trouvé un nouvel emploi. En cas d'autres formes de répression, NSZZ "Solidarnosc" dégagera des moyens supplémentaires pour couvrir les pertes financières qui pourraient frapper les travailleurs en grève.

Aussi, nous nous appelons les Comités de Grève à constituer des commissions dont la mission sera d'établir le relevé des personnes lésées de même que le type et l'ampleur des pertes subies.

En cas de prolongation des grèves, il peut s'avérer nécessaire de payer des allocations de grève aux travailleurs. Cela nécessite des moyens financiers importants. Du fait de la difficile situation financière du Syndicat, nous appelons les syndicats de l'étranger et tous les milieux de l'émigration polonaise à rassembler et envoyer des fonds à cette fin.

Le Président de NSZZ "Solidarnosc", Lech Walesa; le Responsable de la Commission d'Intervention et de Légalité de NSZZ "Solidarnosc", Zbigniew Romaszewski. Varsovie - Gdansk, le 3 mai 1988.

#### LETRE DU COMITE DE GREVE DES ACIERIES "LENINE" DE NOWA-HUTA AU VICE-PREMIER MINISTRE M. ZDZISLAW SADOWSKI

Depuis le 26 avril 1988, les travailleurs des Aciéries "Lénine" sont en grève. Malgré notre bonne volonté, la direction a rompu les négociations avec le comité de grève. De plus, la presse et la télévision diffusent des informations mensongères sur nous, nos revendications et notre action. Nous sommes pourtant conscients que l'interruption de travail dans une aussi grande aciérie entraîne d'importantes pertes matérielles. La présente situation dans le pays, où l'état de préparation à la grève a été déclaré dans de nombreuses entreprises de Pologne, ne nous permet pas d'être indifférents à l'attitude de la direction de l'Acierie "Lénine". Nous ne

voulons pas augmenter les pertes. Nous avons prouvé notre bonne volonté en permettant le fonctionnement de l'atelier coksochimique, afin de limiter les pertes. Nous avons cependant le droit de penser que cette attitude de la direction est provoquée par la volonté de cacher de nombreuses décisions économiques erronées, la mauvaise organisation de la production et avant tout, la trop lente introduction de la réforme économique. Nous pensons également que la grève servira à réparer les mauvaises mesures économiques. En même temps, nous informons que la solution de nombreuses problèmes fondamentaux de notre aciérie dépasse les possibilités et les compétences de la direction. Nous, métallurgistes, ressentons particulièrement douloureusement le fait que notre aciérie "Lénine" est communément définie comme une usine polluante. Néanmoins, un jugement objectif confirme pleinement l'état catastrophique des équipements dépolluants de l'aciérie. Les processus techniques de dépollution sont obsolètes et de nouvelles solutions sont bloquées. Les habitants de Cracovie et aussi nous-mêmes sommes touchés par les émissions polluantes nocives de l'aciérie. Nous présentons cette situation à M. le vice-premier Ministre, le priant de venir à Nowa-Huta. Nous sommes convaincus que les compétences de Mr le Premier Ministre permettront un fructueux dialogue sur nos revendications, de même qu'elles permettront de donner une direction appropriée à une véritable réforme économique dans l'aciérie. Du fait de l'urgence, nous vous prions de prendre rapidement position par rapport à notre lettre. Avec toute notre considération,

Le Comité de Grève des Aciéries "Lénine" de Nowa-Huta, le 1er mai 1988.

#### LETRE DU COMITE DE GREVE DES CHANTIERS NAVALS "LENINE" DE GDANSK AU VICE-PREMIER M. ZDZISLAW SADOWSKI

Depuis trois jours, les Chantiers Navals de Gdansk sont en grève. Celle-ci est l'expression de l'opposition à la politique qui pour des millions de gens simples signifie une chute du niveau de vie et en même temps le rejet du droit d'association pour défendre ses propres intérêts. Nous savons que vous êtes un partisan sincère de la réforme économique. Nous pensons qu'il n'est pas possible de l'introduire sans donner à ceux qui veulent et peuvent la soutenir le droit de s'auto-organiser. La réforme ne peut être uniquement une mesure de réorganisation. Elle doit être un changement des relations sociales existant dans notre pays. Cela ne peut être atteint sans appui social, sans nouvelles structures sociales. Parmi celles-ci, des syndicats indépendants ont une signification particulière. Avec eux seulement, il sera possible de négocier les conditions de l'introduction de nouvelles solutions, y compris leurs coûts indispensables. Le mode de solution de ces revendications appliqué jusqu'ici a échoué; c'est évident. Il faut rechercher d'autres voies. De cela, nous souhaiterions parler avec vous, en vous invitant à venir aux Chantiers Navals. Votre visite et une franche discussion avec nous peuvent être un pas décisif dans la solution du conflit actuel. Elles pourraient également nous rapprocher d'une solution globale de nos difficiles problèmes. C'est pourquoi nous vous prions de venir au plus vite. Chaque jour perdu est coûteux.

Le Comité de Grève des Chantiers Navals de Gdansk, le 04.05.1988.

#### LA POSITION DES GREVISTES des Chantiers Navals de Gdansk a été explicitée par le communiqué commun du Comité de Grève et de Lech Walesa du 5 mai 1988, dont voici de larges extraits:

"Une nouvelle grande crise sociale couve. La seule voie vers sa solution est celle d'une rapide et radicale réforme des structures politiques et économiques. La politique des petits pas et de solutions superficielles menée jusqu'ici par les autorités de Pologne ne mènera à rien. Pendant des dizaines d'années, les autorités communistes ont, en se justifiant par les circonstances extérieures, refusé à la société le droit à l'autodétermination. Aujourd'hui, plus personne ne peut affirmer que le report de réformes profondes est justifié par la menace d'une intervention soviétique. Le stalinisme est rejeté toujours plus énergiquement là où il est né. Ce nouvel état de fait permet d'abandonner la politique de l'état de guerre. Un pas essentiel dans cette direction doit être la reconnaissance de NSZZ "Solidarnosc". Les pas suivants, dont ceux liés aux revendications du monde du travail, seront dès lors plus faciles, négociables. Par cette voie, on peut trouver le moyen de faire de la Pologne actuelle un état européen se développant normalement. Tel est précisément notre but qui doit rassembler tous les Polonais honnêtes. Ce but précis nous incombe, à nous grévistes des Chantiers Navals de Gdansk. Car, en fait, il ne s'agit pas avant tout des hausses salariales; nous comprenons qu'à long terme, elles ne peuvent rien résoudre.

L'arrestation du Comité de Grève de Nowa-Huta prouve qu'au sein de l'appareil du pouvoir, dominant toujours des personnes qui n'ont rien appris et rien compris. Nous exprimons notre solidarité avec nos collègues de Nowa-Huta et nous exigeons la libération immédiate du Comité de Grève et de tous les grévistes emprisonnés.

Nous avons demandé et nous demandons toujours des négociations avec les autorités. L'engagement de telles négociations aux Chantiers Navals serait un pas important sur la voie de la recherche d'une issue, à l'échelle nationale, à la crise.

On ne peut effacer Août 1980. Il y a depuis des faits irréversibles. La société doit être le co-auteur et le partenaire des solutions. On ne peut réformer efficacement l'économie sans permettre aux gens de s'organiser. On ne pourra introduire en Pologne de profonds changements du système économique sans la participation active de NSZZ "Solidarnosc" et d'autres associations sociales indépendantes.

Des changements favorables n'interviendront pas en Pologne si la division aigue entre "eux" et "nous" est maintenue et si l'état ne devient pas le véritable bien commun de tous. Alors seulement, la vie dans leur propre pays et non dans l'émigration sera possible pour les jeunes Polonais. Tout cela ne peut être atteint par les seuls mots et appels. La société pluraliste a besoin de structures et d'institutions pluralistes. La transformation de l'état totalitaire en un état civil est de la responsabilité de la société et du pouvoir. Ce

n'est pas qu'en Union Soviétique que la restructuration est nécessaire. Le vieux système doit se modifier également en Pologne mais pas par la voie de confrontations et de tensions répétées. Nous avons besoin d'un véritable dialogue. Nous avons besoin de véritables solutions qui satisferont les Polonais et ouvriront au pays une perspective de développement.

Notre protestation devrait permettre à tous de s'en rendre compte."

\*\_\*\_\*

LISTE DES REVENDICATIONS DES METALLURGISTES GREVISTES DE NOWA-HUTA:

B.D.I.C

Revendications liées à la grève:

- la garantie de la sécurité des membres du comité de grève et de tous les autres participants durant la grève et après son terme. Si cette revendication était ignorée, les travailleurs engageraient aussitôt une nouvelle grève sans préavis;
- l'assurance par le directeur de l'entreprise du paiement des pleins salaires des grévistes et la garantie que le comité de grève et les travailleurs ne seront pas tenus responsables de toute perte éventuelle intervenue durant la grève;
- la diffusion d'une information correcte sur la situation aux Aciéries de Nowa-Huta et sur les résolutions des grévistes;
- la réintégration de quatre militants de NSZZ "Solidarnosc" licenciés pour leurs activités syndicales: Stanislaw Handzlik, Witold Bawolski, Edward Nowak, Andrzej Rusek.

Revendications salariales:

- 12 mille zlotys de compensation salariale pour tous les travailleurs de l'industrie, les enseignants, les employés des services de santé, de même que pour les retraités et pensionnés;
- l'indexation des salaires en rapport avec la hausse du coût de la vie;
- 50% d'augmentation pour tous les métallurgistes de Nowa-Huta;
- le calcul de la prime d'ancienneté sur la base des salaires actuels;
- le calcul des allocations de maladie sur la base des salaires bruts;
- l'augmentation de la prime de travail dans des conditions nuisibles.

Le Comité de Grève de 16 membres a été constitué par la Commission clandestine d'Entreprise, conduite par Mieczyslaw Gil; il était composé des militants suivants: président - Andrzej Szewczuwaniec; membres: Boguslaw Atlasinski, Kazimierz Baniak, Stanislaw Biel, Andrzej Ciepiewski, Marek Domagala, Julian Gasior, Wladyslaw Kiljan, Henryk Krzyzak, Maciej Mach, Stefan Pytel, Janusz Sajka, Adam Skalbania, Tadeusz Szypczyński, Bogdan Wrobel, Piotr Wrobel.

Après l'attaque de la police contre l'Aciérie, le Comité de Grève est devenu clandestin et s'est reconstitué hors de l'usine. Il a rapidement diffusé le communiqué suivant:

"L'action brutale de la police anti-émeutes et des forces de sécurité n'a pas brisé notre grève. Le Comité de Grève continue de fonctionner bien que 10 de ses 16 membres aient été arrêtés. Nos buts demeurent inchangés - la réalisation de nos revendications. Le succès de notre grève dépend de votre attitude et courage envers l'état et la direction de l'usine. Je compte sur votre solidarité dans notre lutte commune et sur votre foi en la victoire. Si nous luttons, la victoire sera nôtre."

Le 5 mai 1988, Andrzej Szewczuwaniec, président du Comité de Grève.

A la fin de la grève aux Chantiers de Gdansk le 10 mai, le Comité de Grève de Nowa-Huta a appelé les travailleurs à: - poursuivre une grève en travaillant au ralenti, aussi longtemps que la police occupera les aciéries, - ensuite, après son retrait, à agir selon leur conscience.

LE COMITE DE GREVE des Chantiers de Gdansk a été établi par la Commission clandestine d'entreprise (TKZ) de NSZZ "Solidarnosc", conduite par Alojzy Szablewski. Le Comité de 14 membres était composé des personnes suivantes: président - Alojzy Szablewski (62 ans); vice-président - Jan Gorczak (26); porte-parole - Wojciech Kreft (25); adjoints: Roman Galezewski (34), Marian Mocko (52), Edward Sz wajkiewicz (34); membres: Mieczyslaw Chemiak (29), Edwin Dobrzynski (42), Andrzej Durzynski (28), Marek Hinburg, Jan Jablonski (49), Jan Starzewski (29), Pawel Swierczynski (25), Jan Wojcik (48); conseiller - Lech Walesa (45), Président de NSZZ "Solidarnosc".

La revendication n°3 du Comité demandait la libération des prisonniers politiques suivants: Mariusz Bajda, Piotr Bednarz, Jacek Borcz, Rafal Buzbon, Slawomir Dutkiewicz, Krzysztof Gotowicki, Adam Hodysz, Oskar Kasperek, Kazimierz Krauze, Piotr Laminia, Piotr Rozycki, Kazimierz Sokolowski, Marek Andrzej Supinski, Boguslaw Szybalski, Jaroslaw Waliszewski, Krzysztof Wolf, Wojciech Wozniak, Piotr Zdrzynicki, Roman Zwiertnia.

Le jour de la proclamation de la grève, le 2 mai 1988, le Comité Fondateur de NSZZ "Solidarnosc" des Chantiers Navals de Gdansk (constitué par la Commission d'Entreprise clandestine de NSZZ "Solidarnosc") a introduit une demande d'enregistrement auprès du Tribunal Provincial. Le Comité Fondateur est composé de 14 personnes: Andrzej Durzynski, Jan Grzelka, Eugeniusz Ignarski, Jan Jablonski, Pawel Maciejewski, Adam Makarewicz, Marian Mocko, Wieslaw Biela, Bronislaw Przybysz, Edmund Soczynski, Alojzy Szablewski, Grzegorz Szrejder, Jan Wojcik, Pawel Zienczuk. Le conseiller juridique du Comité est l'avocat Jacek Taylor et son animateur est Jacek Merkel.

VAGUE DE REPRESSIONS: Selon les données de la Commission d'Intervention et de Légalité de NSZZ "Solidarnosc", plus de 40 ouvriers ont été blessés lors de l'attaque de la police contre les Aciéries de Nowa-Huta, parmi

eux, Boguslaw Atlasinski, Bernard Kruk, Zdzislaw Krzyczyn, Janusz Rodomanski. A Gdansk, deux jeunes étudiants aidant le Comité de Grève comme courriers, ont été attrapés alors qu'ils tentaient de franchir le cordon policier et sévèrement battus.

32 grévistes ont été jugés par des tribunaux de simple police à Nowa-Huta. 15 ont été condamnés à 1 mois de prison: Halina Lopek, Kazimierz Baniak, Boguslaw Atlasinski, Wladyslaw Kiljan, Stefan Malecki, Janusz Dura, Adam Jedrasiak, Stanislaw Strzepak, Edward Banaszkiwicz, Julian Gasior, Bogdan Kowalewski, Lech Matiaszkiewicz, Robert Pawlik, Maciej Mach, Borowski; 2 grévistes ont été condamnés à deux semaines de prison: Tadeusz Pikurski, Jedrysiak; 15 ont été condamnés à des amendes de 81 mille zlotys chacun: Stanislaw Biel, Marek Domagala, Jerzy Kruczek, Ryszard Slusarczyk, Stanislaw Bujak, Waldemar Jalopa, Franciszek Sperczak, Robert Szturski, Edward Komecik, Janusz Bednarz, Zbigniew Kowalik, Zbigniew Paradowski (et trois autres encore); trois grévistes ont été placés en détention préventive: Boguslaw Wrobel, Piotr Wrobel, Wieslaw Mazurkiewicz; le sort de plusieurs autres personnes demeure incertain.

La Commission d'Intervention et de Légalité de NSZZ "Solidarnosc" a payé toutes les amendes prononcées contre les travailleurs par les tribunaux de simple police.

Des militants de NSZZ "Solidarnosc" d'autres régions ont été condamnés: Czeslaw Nowak et Marisz Hinc du Port de Gdansk - 3 mois de prison; Bogdan Lis, membre de la KKW - 3 mois de prison; Janusz Onyszkiewicz, porte-parole du Syndicat - 6 semaines de prison; Antoni Stawikowski, Jerzy Dluzniewski, Janusz Palubicki, Zbigniew Bujak - membres de la KKW - ont été interpellés à plusieurs reprises pour interrogatoires. La Commission d'Intervention et de Légalité estime que dans les dernières semaines environ 400 personnes ont subi diverses formes de répression.

\*\_\*\_\*

#### REACTIONS DES SYNDICATS A TRAVERS LE MONDE:

Le mouvement syndical international a rapidement exprimé son plein soutien aux ouvriers grévistes de Pologne et à NSZZ "Solidarnosc", en adressant des messages de protestation aux autorités et en apportant une aide financière urgente.

En réponse à un appel de Mieczyslaw Gil, président de NSZZ "Solidarnosc" à Nowa-Huta, adressé à Mr Franz Steinkihler, Président et à Mr Herman Rebhan, Secrétaire-Général de la Fédération Internationale des Métallurgistes à Genève, une première donation de 5.000 dollars a été accordée par la FIM au Comité de Grève des Aciéries et rapidement transmise. L'Internationale des Postes, Télégraphes et Téléphones (IPTT) a également versé 10.000 dollars "en aide aux victimes de la répression et à leur famille et en assistance aux grévistes".

En réponse à l'appel de Lech Walesa au monde syndical international, la Confédération Internationale des Syndicats Libres et la Confédération Mondiale du Travail (dont NSZZ "Solidarnosc" est membre depuis novembre 1986) ont lancé un appel à leurs affiliés "pour apporter leur plein soutien aux travailleurs de Pologne dans leur lutte pour des salaires décents et pour leurs pleins droits syndicaux démocratiques".

L'Organisation Régionale Inter-Américaine des Travailleurs (ORIT) a pressé les autorités de Pologne à "engager le dialogue" avec les grévistes, "seule voie permettant de sortir le pays de sa crise profonde". Un message allant dans le même sens a été adressé par la Confédération Latino-Américaine des Travailleurs (CLAT).

Des messages de solidarité ont été envoyés par de nombreuses organisations syndicales nationales, notamment: l'AFL-CIO et l'UAW des Etats-Unis, l'ACTU et l'IAF d'Australie, LO - Danemark, les confédérations italiennes - CGIL, CISL et UIL, la SEK - Chypre, la FFW des Philippines, la CTM à Mexico, le CMTU de Malte, la CCMB (CSC) de Belgique. Les syndicats français CFTD, CFTC, CFE-CGC, CGT-FO et FEN ont diffusé un communiqué conjoint. Tous ces messages, et bien d'autres envoyés directement en Pologne, protestent contre les répressions infligées aux ouvriers qui agissaient en conformité avec les Conventions de l'OIT, ratifiées par la Pologne, et approuvent l'attitude des grévistes et dirigeants de NSZZ "Solidarnosc" soulignant que la crise polonaise ne peut être résolue sans liberté syndicale, pluralisme social ni sans le soutien de tous les travailleurs.

Au nom des responsables et militants de NSZZ "Solidarnosc" en Pologne, le Bureau de Coordination tient à remercier tous les syndicalistes, organisations et individus qui par leur appel ont apporté leur soutien aux travailleurs polonais.

APRES LES GREVES, le Secrétaire-Général de la CISL, John Vanderveken, a adressé les messages suivants:

A LECH WALESZA. La Confédération Internationale des Syndicats Libres adresse ses congratulations aux travailleurs polonais et à leur syndicat indépendant NSZZ "Solidarnosc" pour le courage et la maturité dont ils ont fait preuve lors des récentes grèves. En dépit de six ans de violente répression, la classe ouvrière polonaise a une fois de plus démontré qu'aucune solution à la profonde crise économique et sociale de votre pays ne pourra être trouvée sans un véritable dialogue entre les autorités et la seule organisation représentative des travailleurs polonais - NSZZ "Solidarnosc" qui a à nouveau inspiré le respect et l'admiration de la communauté mondiale des travailleurs. Niech zyje "Solidarnosc".

AU GENERAL JARUZELSKI. Au nom de 85 millions de travailleurs à travers le monde, la CISL demande la libération immédiate et inconditionnelle de tous les travailleurs détenus et/ou condamnés lors des récentes grèves en Pologne. Et en particulier, ceux emprisonnés suite à la brutale intervention des forces de police contre les grévistes occupant pacifiquement les aciéries "Lénine" de Nowa-Huta. La CISL proteste contre la loi d'urgence débattue ce jour à la Diète, qui donne à votre gouvernement des pouvoirs injustifiés pour geler les salaires, fusionner ou liquider des entreprises, licencier des travailleurs et les frapper de taxes élevées. Les récents développements et événements ont à nouveau démontré que les problèmes persistants de la Pologne ne peuvent

être résolu que sur la base d'un dialogue avec le plein engagement des travailleurs, à travers leur seul véritable représentant, NSZZ "Solidarnosc".

B.D.I.C

LES DELEGUES de la Convention de la CLC (Congrès Canadien du Travail) à Vancouver ont adopté à l'unanimité une Résolution stipulant:

"La 17ème Convention Constitutionnelle (...) réitère son plein soutien aux travailleurs polonais dans leur lutte pour la justice économique et sociale. (...) La Convention exprime son plein appui et sa solidarité avec NSZZ "Solidarnosc" et son président Lech Walesa. De plus, elle demande que les autorités polonaises engagent un dialogue et des négociations avec NSZZ "Solidarnosc" en reconnaissance du droit de ce syndicat à mener ses activités et afin de résoudre la présente crise affectant tous les travailleurs polonais et leur famille".

LORS DE SON 6ème CONGRES STATUTAIRE, à Stockholm, du 9 au 13 mai 1988, la CONFEDERATION EUROPEENNE DES SYNDICATS (CES) a adopté la résolution d'actualité suivante sur la Pologne:

1. Le 6ème Congrès de la CES apporte son soutien sans réserve aux travailleurs polonais en lutte pour le rétablissement des libertés syndicales, la relégislation du syndicat "Solidarnosc" et l'amélioration de leurs conditions de vie et de travail.

2. Le 6ème Congrès s'élève énergiquement contre les arrestations et les brutalités policières dont sont victimes les travailleurs polonais.

Il exige du gouvernement polonais qu'il renonce à tout recours à la violence et à la répression comme réponse à des revendications légitimes.

3. La CES condamne et continuera de condamner la répression constante dont sont l'objet "Solidarnosc" et ses militants en raison de leurs activités syndicales (licenciements, poursuites en justice, condamnations à des peines de prison) depuis l'imposition de la loi martiale en décembre 1981.

4. Le 6ème Congrès est convaincu qu'aucune solution durable ne pourra être trouvée à la crise que traverse actuellement la Pologne et à l'échec de la politique du gouvernement du Général Jaruzelski sans la réouverture de négociations avec les représentants de "Solidarnosc, qui est le seul syndicat indépendant représentatif, et ainsi rétablir le dialogue avec les travailleurs polonais.

5. Le 6ème Congrès de la CES réaffirme sa conviction que les travailleurs polonais ont le droit de s'organiser librement, selon leur volonté, en syndicat. La très grande majorité des travailleurs polonais s'est exprimée en ce sens en 1980 en créant le syndicat indépendant et autogéré NSZZ "Solidarnosc".

6. La CES ne peut reconnaître comme représentants des intérêts des travailleurs, ni l'OPZZ, ni toute autre organisation créée par les autorités polonaises, tant que "Solidarnosc" n'aura pas été autorisé légalement à exister et agir.

7. La CES demande au gouvernement polonais de respecter les obligations qui découlent pour lui des conventions de l'O.I.T. pour la liberté syndicale et la négociation collective qu'il a ratifiées et de suivre les recommandations de la Commission d'enquête de l'O.I.T. sur la situation syndicale en Pologne.

8. La CES demande aux autorités polonaises:

- de relâcher tous les militants et les responsables syndicaux aussi bien que les conseillers de "Solidarnosc" qui ont été emprisonnés ces derniers jours, et de cesser les interpellations intimidatoires;
- de réintégrer dans leur poste de travail tous les travailleurs licenciés;
- de respecter et d'appliquer les accords de Gdansk signés en 1980;
- d'appliquer les dispositions légales existantes sur le pluralisme syndical;
- de lever l'interdiction du syndicat NSZZ "Solidarnosc" et d'autoriser les activités de syndicats indépendants et autogérés selon la libre volonté des travailleurs polonais;
- d'accepter, par de véritables négociations et le dialogue, les revendications légitimes sur lesquelles les travailleurs polonais se battent actuellement. C'est seulement par de tels moyens que la réconciliation nationale pourra être réalisée et que la Pologne sera capable de surmonter sa grave crise économique et politique.

9. Le 6ème Congrès réaffirme sa solidarité avec NSZZ "Solidarnosc" fondé par les travailleurs polonais et soutient les syndicats indépendants en Pologne comme partout dans le monde.

10. Il a décidé d'intervenir auprès des différentes institutions européennes (Conseil de l'Europe, A.E.L.E., C.E.E.) pour qu'elles exercent les pressions nécessaires auprès du gouvernement polonais afin que les revendications légitimes des travailleurs polonais soient acceptées.

LE SENAT DES USA a adopté le 12 mai à l'unanimité la Résolution suivante, présentée conjointement par les Sénateurs Christopher Bond (Républicain/Missouri) et Alan J. Dixon (Démocrate/Illinois):

"VIOLATIONS DES DROITS HUMAINS PAR LE REGIME POLONAIS.

Le Sénat estime que:

1. le régime du Général Wojciech Jaruzelski a à nouveau violé les droits les plus fondamentaux du peuple de Pologne, notamment le droit de se réunir pacifiquement, le droit de grève, le droit de libre association, le droit de libre expression, le droit à l'égalité devant la loi;
2. le régime Jaruzelski a utilisé la violence contre la protestation pacifique justifiée des travailleurs de Nowa-Huta;
3. le régime Jaruzelski a condamné le militant des droits de l'homme Bogdan Lis à 3 mois de prison pour ses activités en faveur des droits et libertés des travailleurs polonais et a, de plus, condamné Janusz Onyszkiewicz, Czeslaw Nowak, Tadeusz Pikurski, Halina Lopek, Stefan Malecki, Janusz Dura, Adam Jedrasiak, Stanislaw Strzepak, Edward Banaszekiewicz, Julian Gasiior, Bogdan Kowalewski, Lech Matiaszkiewicz et Robert Pawlik à des peines de prison de 1 à 3 mois;
4. nombre d'autres personnes ont été poursuivies et emprisonnées pour des délits politiques;
5. plusieurs centaines d'ouvriers ont été interpellés;
6. le régime Jaruzelski refuse d'entreprendre les mesures qui garantiraient au peuple polonais le droit de participer à la gestion de l'économie du pays et introduiraient le principe du pluralisme dans la vie nationale du pays.

C'est pourquoi le Sénat:

1. condamne les actions du régime Jaruzelski en violation des droits fondamentaux du peuple de Pologne, et
2. considère que toute amélioration des relations entre les USA et la Pologne doit être conditionnée par une amélioration fondamentale des droits de l'homme en Pologne, y compris la libération des prisonniers politiques, le droit d'organiser des syndicats indépendants et que des pas doivent être entrepris vers une véritable réconciliation nationale et vers le dialogue".

Lors de la discussion, le Sénateur Bond a déclaré notamment: "le régime Jaruzelski, malgré une décennie de pression, refuse de reconnaître "Solidarnosc" et continue de refuser de garantir aux travailleurs les droits humains fondamentaux. Il est déjà déplorable que les travailleurs n'ont pas le droit de libre expression, de libre association et de grève. De plus, il est absolument inacceptable qu'ils soient battus et emprisonnés pour avoir tenté d'exercer ces droits fondamentaux. (...) C'est pourquoi j'estime si important d'appuyer cette résolution. Nous devons faire savoir au peuple polonais que nous, aux USA, soutenons leurs efforts et nous devons faire savoir au gouvernement polonais que nous ne permettrons pas un commerce normal tant qu'il refusera de prendre la mesure simple de garantie des droits fondamentaux et de reconnaître "Solidarnosc". Je suis heureux que le Sénat délivrera aujourd'hui ce message et j'espère que le Président le soulignera encore plus clairement quand il rencontrera le dirigeant soviétique Gorbatchev, à la fin du mois".

Le Sénateur Dixon a souligné que "les grévistes ont initialement demandé le doublement de la hausse salariale récemment accordée par le gouvernement à tous les travailleurs de l'état en compensation des sévères augmentations de prix. (...) Bien vite, les organisateurs de la grève ont étendu leurs revendications pour y inscrire la légalisation de "Solidarnosc", la réinsertion des militants syndicaux licenciés et la libération de tous les prisonniers politiques. (...) La nécessité de mesures démocratiques a été dramatiquement soulignée par les récentes grèves. Les USA examinent les moyens d'aider la Pologne à engager d'efficaces réformes économiques. (...) Pour mériter ce large soutien, le gouvernement polonais doit respecter les droits humains de tous ses citoyens et rechercher le dialogue et la réconciliation avec toutes les composantes de la société polonaise, y compris le syndicat "Solidarnosc".

Le Sénateur Clairborne Pell, Président de la Commission des Relations Extérieures, s'est également exprimé en faveur de cette résolution.

Le Bureau de Coordination à l'Etranger de NSZZ "Solidarnosc" étend ses remerciements, au nom de la direction nationale de notre Syndicat en Pologne, aux Sénateurs Bond, Dixon, Pell, Nunn et Wilson pour leur soutien à la résolution ci-dessus; avec des remerciements particuliers aux attachés du Sénat, MM Brent Frenzle, Michael Hammond et Brian Hanson.

\*\_\*\_\*\_\*\_\*

\*\_\*\_\*